

<http://agoras2019.fr/spip.php?article211>



La 36e édition : Les Journées européennes du patrimoine

- Agenda -



Date de mise en ligne : lundi 2 septembre 2019

Date de parution : 21 septembre 2019

Copyright © AGORAS 2019 LORRAINE - Tous droits réservés

Les Journées européennes du patrimoine se tiendront cette année les 21 et 22 septembre autour du thème « Arts et divertissements » fixé par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne et repris par la plupart des 50 États signataires de la Convention culturelle européenne.

Le patrimoine présente des formes très diverses. Il peut être civil, religieux, commémoratif, hospitalier, judiciaire, scolaire, militaire, urbain, rural, industriel, naturel... Pour la 36e édition des Journées européennes du patrimoine, le ministère de la Culture proposera aux 12 millions de visiteurs qui participent, chaque année, à l'événement de découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine, celle du divertissement.

Du cadre offert par les théâtres antiques et les amphithéâtres romains aux salles et aux lieux de spectacles présents sur l'ensemble du territoire, dédiés à l'art théâtral, lyrique, musical, cinématographique, à la danse ou aux arts du cirque..., à travers leurs édifices, leurs pratiques performatives et leurs usages contemporains, les arts du spectacle sont un patrimoine vivant, à voir et revoir sous une lumière nouvelle. Ces Journées mettront aussi en exergue les pratiques festives (fête foraine, carnivals, processions, défilés...), ainsi que les jeux traditionnels et les pratiques physiques, accueillies par les hippodromes, les piscines, les stades et les ensembles sportifs notamment : tout un patrimoine culturel immatériel, d'une extraordinaire variété, sauvegardée et transmise aujourd'hui.

Comme en 2018, la manifestation s'élargira au vendredi 20 septembre sur l'ensemble du territoire national afin de favoriser l'accès au patrimoine des scolaires.